

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 28 janvier 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, M. JASPART, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme REVEL, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM).

Membres excusés : (2) M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ.

Membre absent : (1) M. BARRON.

Date de convocation : 21 janvier 2014

Délibération n° : 3-2014

Objet : Prix du « meilleur projet innovant en matière de politique de l'âge » en octobre 2013 à Istanbul

Membre du réseau Ville amie des aînés, Dijon n'a cessé de s'interroger sur le vieillissement de sa population et sur la place des seniors dans la ville. Engagée dans ce processus qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées, la municipalité met en place, de manière progressive, différentes actions et projets afin de proposer un environnement sécurisé et agréable aux aînés.

La ville profite également du réseau pour partager son expérience mais surtout s'associer à d'autres villes du monde afin d'apporter des réponses collectives à plus grande échelle. Une démarche a été honorée, en octobre dernier, à l'occasion de l'initiative internationale sur le vieillissement organisée à Istanbul par la Fédération Internationale du Vieillissement (FIA) avec la collaboration de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), puisque les villes de Dijon, Volgograd (ville russe jumelle de Dijon) et Izmir (ville turque jumelle de Volgograd) ont obtenu le premier prix récompensant le meilleur projet innovant en matière de politique de l'âge.

Le prix de 20 000 \$ a été attribué à Dijon et ses partenaires afin de concrétiser la création d'un portail internet d'échanges de bonnes pratiques dans le domaine du vieillissement à destination des collectivités territoriales, des organisations scientifiques et les populations locales. Ce nouvel outil innovant permettra aussi de promouvoir les actions mises en place par la municipalité dans le cadre du label Ville amie des aînés. Huit domaines prioritaires seront ainsi mis en avant : les espaces et les édifices extérieurs, les transports, l'habitat, le respect et la reconnaissance sociale, la culture et les loisirs, la communication et l'information, la solidarité et les services de santé.

Aussi, les membres du conseil d'administration acceptent que le Centre Communal d'Action Sociale reçoive ce prix et autorisent le Président du CCAS ou son représentant légal à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK

PUBLIÉ LE 29 JAN. 2014

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

03 FEV. 2014

